

· ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE CLOTURE  
DE L'EXERCICE 1903.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1904 (1).

*Présidence de M. X. Stainier, Président.*

La séance est ouverte à 8 h. 40.

**Rapport annuel du Président.**

M. le *Président* donne lecture du rapport suivant :

MESSIEURS,

La fastidieuse coutume du Rapport annuel du Président n'aurait aucune raison d'être, et l'on devrait se hâter de la supprimer, si elle ne procurait pas à la Société l'occasion d'une sorte d'examen de conscience de fin d'année. En passant en revue les événements heureux et les pas en avant accomplis pendant l'exercice, on puise de nouvelles forces pour marcher vers de nouveaux triomphes. De même aussi, s'il y a eu des défaillances, voire des reculs, c'est le moment de prendre de généreuses résolutions.

Quand il s'agit de soi-même, on est fortement enclin à l'indulgence ; mais voyons ensemble, Messieurs, s'il y a lieu pour notre Société de se féliciter de l'année sociale écoulée, et cela au double point de vue de la prospérité matérielle et de la productivité individuelle.

Si nous abordons l'examen de notre productivité, je crois que, à moins de se montrer exigeant, nous ne pouvons qu'être fiers de l'exercice passé. Aussi bien par la quantité que par la variété et l'importance des travaux scientifiques, cette année n'a rien à envier aux précédentes, et nous fondons sur elle l'espoir qu'elle contribuera à entretenir et à propager au loin le bon renom scientifique de notre Compagnie.

Ce serait ici le moment de passer, comme d'ordinaire, en revue

(1) Jour anniversaire de la fondation de la Société (17<sup>e</sup> année).

chacun des travaux publiés dans nos annales, mais je recule épouvanté à l'idée de passer au rôle de table des matières. J'ai peu de goût et d'aptitude pour ce rôle, et je craindrais trop de commettre plus d'un oubli coupable, quoique bien involontaire. Je suis intimement persuadé que la table qui terminera notre XVII<sup>e</sup> volume, et qui sera l'œuvre de notre Secrétaire général et de ses adjoints, rendra des points comme exactitude à tout ce que je pourrais faire dans ce genre. Vous avez d'ailleurs tous présents à la mémoire les travaux et discussions qui ont donné tant de vie à nos séances, et pour les étrangers, je les renvoie tout simplement à cette table de notre volume.

Je ne saurais cependant passer sous silence que, suivant sa louable habitude, la Société a continué à avoir à son râtelier intellectuel quelques grandes et nouvelles questions qui, sans faire tort aux anciennes, ont contribué pour une bonne part à nous jeter dans la vivifiante animation des discussions courtoises et fécondes. En même temps que les anciennes questions sur la géophysique, sur le Houiller de la Campine, le vulcanisme, l'étude du mode de propagation des solutions de fluorescéine dans le sous-sol ont contribué, dans une large mesure, dont vous avez tous bon souvenir, à nous occuper cette année passée. Si nous ajoutons à cela nos travaux de géologie pure, d'hydrologie et de paléontologie, nous aurons rapidement esquissé notre bilan scientifique.

Il convient toutefois de mettre en lumière un point qui nous a particulièrement occupés.

Notre vaste programme d'hydrologie pratique, une de nos spécialités les plus estimées, a fourni cette année un chapitre d'un intérêt tout particulier, car nombreux sont parmi nous, comme en dehors de nos rangs, ceux des spécialistes de tous pays qui ont contribué à éclairer le grave problème de l'emploi rationnel des matières colorantes, spécialement de la *fluorescéine*, dans l'étude de la circulation souterraine des eaux en massifs calcaires.

Il a fallu même, pour ne pas nous laisser déborder, organiser des séances complémentaires spéciales, réservées à l'étude de cette question, si peu élaborée encore et où nous avons réussi à jeter de précieuses lumières, pratiquement utilisables par les sociétés techniques, administrations communales et pouvoirs publics ayant à traiter de questions d'alimentation d'eau potable en régions calcaires.

Un gros fascicule spécial, réunissant toutes les communications faites à ce sujet, va paraître sous peu, et il serait assez équitable que les dépenses et les peines que nous nous sommes imposées à cet effet

fussent prises en considération par tous nos collègues indistinctement, que le Bureau prie instamment de faire quelque propagande en faveur de l'acquisition, en dehors de nos rangs, de cet intéressant ouvrage, appelé à devenir, pour les techniciens, un *vade-mecum* de grande utilité pratique.

La même propagande d'ailleurs devrait être faite en faveur des divers *fascicules spéciaux* édités à grands frais, par la Société, sur d'autres questions pratiques, telles que le grisou, les matériaux de construction, la question des eaux alimentaires et le Boulant. Sans l'aide de vous tous, Messieurs, le Secrétariat ne peut raisonnablement assumer la lourde tâche de rendre nos efforts vraiment utiles au dehors et de rentrer, en même temps, dans une partie de nos dépenses, si généreusement faites en faveur de l'intérêt général et des techniciens appelés à puiser dans nos travaux des éléments précieux.

Si, dans l'avenir, nous ne nous sentions pas un peu plus encouragés dans cette voie de diffusion de nos publications spéciales, nous devrions, je regrette de devoir l'annoncer, renoncer désormais à ces coûteuses publications, qui méritent d'être mieux et plus largement connues des intéressés.

Déjà la pénurie de nos ressources atteint nos publications normales, dont il serait pénible de devoir amoindrir l'importance. D'autre part, la nouvelle série de nos Mémoires in-4° — si brillamment inaugurée par le beau mémoire de M. *Bommer*, travail dont je suis heureux de rappeler ici les mérites — risque de voir retarder le deuxième fascicule, qui doit être consacré à un mémoire important et superbement illustré de M. *Stübel*, spécialement traduit par M. *W. Prinz* à notre intention.

Si nous passons au domaine de nos études géologiques en 1904, nous constatons que le suggestif problème des origines du phénomène éruptif volcanique et celui de la formation et de l'infrastructure de l'écorce terrestre, soulevés au sein de notre Société à la suite de l'exposé des vues de M. *Stübel*, ont donné lieu à une très intéressante discussion, à laquelle ont pris part des autorités scientifiques de premier ordre et qui a même attiré dans notre *Bulletin* des exposés dus à des membres de l'Académie des sciences de Paris non enrôlés sous la bannière de la Société. Celle-ci a été heureuse, en cette occasion, d'offrir l'hospitalité de ses colonnes aux maîtres de la science attirés à nous par l'intérêt de nos discussions.

Il serait désirable que, à défaut de l'aide gouvernementale, quelque généreux Mécène intervînt, car le Bureau se demande quand la publi-

cation de cette belle œuvre pourra être faite, malgré le bienveillant concours pécuniaire de l'auteur qui nous est déjà largement acquis pour la confection de l'importante partie iconographique du travail.

Passons au côté matériel. Là les faits importants se pressent et il n'y a rien à écourter. Il y a, me semble-t-il, à côté de la productivité intellectuelle, deux thermomètres de la chaleur vitale d'une société. Le premier est celui qui enregistre l'assiduité aux séances, le second tient note du nombre des membres de la Société. Il n'est personne d'entre nous qui ne puisse prendre grand plaisir à consulter ces deux petits instruments de la Société belge de Géologie. S'ils ne sont pas à un maximum, d'ailleurs illimité, ils marquent des degrés sans cesse élevés, et c'est l'essentiel. C'est une joie surtout pour votre Président, qui arrive des régions moins animées de la province, de se trouver au milieu du vivant entourage de nos séances, et l'appétit lui venant en mangeant, il formule le souhait que les absents cessent d'avoir le tort de se tenir loin de notre foyer d'activité et qu'ils viennent grossir notre noyau déjà si respectable de fidèles.

Passons au nombre de nos membres, là où l'évidence des chiffres défie toute divergence d'appréciation. Nous clôturons notre exercice avec les chiffres atteints pour la première fois de 486 membres, dont 359 membres effectifs. En souhaitant la bienvenue aux nouveaux venus, n'oublions pas ceux qui nous ont amené ces recrues, principales sources vives de nos ressources matérielles.

Le nombre total des membres se décompose comme suit :

Membre protecteur . . . . .	1
Membres honoraires . . . . .	40
— associés étrangers. . . . .	21
— effectifs . . . . .	359
— associés regnicoles } membres payants : 424	
	65

Le mouvement de l'année comporte les postes suivants :

Membres effectifs : 25 entrées et 7 sorties, dont 1 par démission et 6 par décès; regnicoles : 7 entrées et 2 sorties par décès.

Associés étrangers : 1 entrée et 2 sorties par décès.

Nous avons, cette année, fait des pertes sensibles dans toutes nos catégories de membres. Nous avons perdu un ancien président de la Société et des amis de la première heure. Voici la liste funèbre qui assombrit ce coin si riant de mon rapport :

*Membres effectifs* : DOTREMONT, sondeur à Hougaerde; HEYMANS, conducteur de travaux à Rebecq-Rognon; MOULAN, ingénieur hydro-

logue à Laeken ; RENARD, professeur à l'Université de Gand ; comte d'URSEL, gouverneur de la West-Flandre ; VANSCHERPENZEEL - THYM, directeur honoraire des mines.

*Associés regnicoles* : DUMORTIER, architecte provincial du Brabant ; GILBERT, F., ancien directeur de charbonnages.

*Associés étrangers* : KARRER, géologue autrichien ; MUNIER-CHALMAS, professeur à la Sorbonne.

Plusieurs de nos membres ont été honorés de distinctions. Je rappellerai la nomination dont il aura, hélas, si peu joui, de M. *Munier-Chalmas* comme membre de la Classe de minéralogie de l'Académie des sciences de Paris.

Notre dévoué confrère *A. Lancaster* a été appelé à faire partie du Comité météorologique international. MM. *J. Cornet* et *X. Stainier* ont été nommés professeurs à l'Université de Gand. Notre ancien président, *M. L. Dollo*, a été nommé membre correspondant de la Société géologique de Londres, et son Syllabus de géologie a eu les honneurs d'une traduction russe par le professeur *Jacovlew*, de l'Institut des mines de Saint-Pétersbourg.

*M. Eug. Haverland* a été nommé membre correspondant de la Commission royale des monuments, et *M. C. Malaise* a été élu vice-président de la Commission géologique de Belgique.

Enfin, *M. J. Kersten* a été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Nous avons aussi le plaisir de rappeler que la ville et la province d'Anvers nous ont accordé chacune un subside de 500 francs. C'est là pour nous un précieux encouragement, et l'on ne saurait assez féliciter ces pouvoirs publics de l'aide éclairée qu'ils donnent ainsi à la science. En nous accordant ces subsides, on a voulu reconnaître les services rendus à la province d'Anvers par notre Société, spécialement au point de vue de l'étude du Houiller de la Campine.

Comme couronnement d'une longue période de tâtonnements et d'efforts, nous avons eu la satisfaction d'installer deux stations sismiques. La première à Quenast, où la Société des carrières a pris toutes les dépenses à sa charge. Au charbonnage de l'Agrappe, une station a été également installée à 850 mètres de profondeur, au fond d'un puits de ce charbonnage, et la Société des Charbonnages Belges nous a également alloué 500 francs de subside, destinés à couvrir les frais annuels du papier photographique. Nous sommes donc franchement, cette fois, à même de passer à la période des expériences et des faits.

Notre intervention a contribué à permettre à la station sismique de Grenoble de poursuivre ses travaux, avec l'appui de l'Association

française pour l'avancement des sciences et celui de l'Université de Grenoble. On sait que les travaux de cette Station étaient menacés d'un arrêt complet.

Nos séances, comme je l'ai déjà dit, ont été très régulières et des mieux suivies, et la pléthore des matières a été telle qu'elle a nécessité deux séances supplémentaires.

Notre relevé d'excursions ne présente pas un aspect aussi brillant. Il y a bien eu quelques petites excursions : l'une dans la vallée de la Senne, dirigée par M. Malaise, l'autre dans le Centre et le Borinage, dirigée par M. Cornet, et une troisième, que j'ai pilotée, dans le terrain houiller, mais par contre et pour la première fois depuis sa création, notre Société n'a pas eu de grande excursion extraordinaire. Ce fait doit être pour une part attribué au temps détestable qui a régné toute l'année et qui refroidissait singulièrement l'ardeur de nos membres. Il doit être aussi pour une autre part attribué aux nombreux Congrès qui, pendant les vacances, sollicitaient le zèle de tous. Ainsi nous avons cette année le grand Congrès géologique triennal, qui se tenait à Vienne, et où nous avons été représentés par notre délégué M. Mourlon. Le Congrès international d'hygiène et de démographie, qui se tenait à Bruxelles pendant les vacances, a eu un véritable succès et a fourni l'occasion à plusieurs membres de la Société belge de Géologie de se distinguer. Nous citerons notamment comme ayant pris part active aux discussions : MM. E. Van den Broeck, Putzeys, Kemna, Kontkowski, Léon Janet, Marboutin, Van Meenen. De plus, MM. M. Martel, Lotti et d'autres ont envoyé des rapports ayant servi de bases à la discussion.

Notre Secrétaire général, M. Van den Broeck, désigné comme délégué officiel pour la Belgique, a fait sur ces questions un exposé synthétique animé d'un grand esprit de modération, présenté sans exclusivisme, et qui a eu l'avantage de rallier à ses vues les membres de la Section, dont il a pu mettre d'accord les tendances divergentes ou opposées parce que trop exclusives ou particularistes. Nous avons décidé de reproduire dans notre *Bulletin* le résumé et les conclusions de la thèse de M. Van den Broeck.

Enfin, pour terminer la revue des faits matériels mémorables de l'année, il me reste à dire que nous sommes en relations suivies d'échange avec 153 sociétés savantes, et que nous comptons bien augmenter notablement ce nombre dans l'année qui va commencer.

Mais, Messieurs, ce n'est pas tout que de rester en contemplation devant nos perfections, il faut agir en hommes et avoir le franc courage de mettre à nu nos plaies; car, en paraphrasant une phrase célèbre, nous pourrions dire qu'un mal connu est à moitié guéri.

Un des gros points noirs de notre horizon, c'est incontestablement notre situation financière, dont notre dévoué Trésorier va tout à l'heure, en homme autorisé, vous dire davantage. Quoique notre déficit soit, à n'en pas douter, la résultante de notre grande activité et de notre intense productivité, il y a là une situation grave, qui ne saurait perdurer sans danger pour notre avenir.

Bien que l'observation qu'il me faut faire maintenant à ce sujet constitue un détail de ménage, paraissant peu à sa place dans un discours présidentiel, je me vois cependant forcé de l'aborder, vu les nécessités d'ordre matériel qui m'y obligent impérieusement.

L'examen des notes des fournisseurs du *Bulletin* montre des accumulations de frais extraordinaires qu'il serait possible de restreindre dans une forte proportion si les auteurs des travaux destinés à nos publications voulaient faire preuve d'un peu plus de bonne volonté et consacrer à leur œuvre les soins que certains d'entre eux, MM. Dollfus, Kemna, Murlon, Rahir, Rabozée, Rutot, par exemple, mettent à fournir des manuscrits vraiment au net et ne nécessitant pas ces terribles heures de remaniements et de corrections extraordinaires qui, pour les factures de l'exercice 1903, ont entraîné une dépense de nombreuses centaines de francs.

De même, nous sommes absolument en droit d'exiger des dessins et figures exécutés de manière à éviter à la Société de coûteuses réfections de dessins aptes, seulement alors, à la reproduction qui, seule, doit incomber à la Société.

Des réformes énergiques s'imposent, et le Conseil, ému des dangers de la situation pécuniaire fâcheuse où nous nous trouvons, a dû s'occuper de la question et a décidé qu'à l'avenir la Société n'accepterait plus que des dessins et des planches permettant des reproductions directes, sans aucune autre intervention pécuniaire de sa part pour améliorer les dessins, planches, etc., ou pour leur mise au point en vue de la reproduction qui, seule, doit rester à charge de la Société.

Le Conseil a décidé également d'appliquer *strictement* à l'avenir l'article 93 de nos Statuts, d'après lequel les frais de remaniements extraordinaires, c'est-à-dire les frais de correction non englobés dans le prix réglementaire de la feuille d'impression, sont *exclusivement à la charge des auteurs* (1).

(1) Pour rappel, voici le texte des articles 92 à 96 de nos Statuts, relatifs aux impressions et aux tirés à part :

ART. 92. — Les épreuves des mémoires et des communications seront revues et

De même, il est indispensable d'appliquer à l'avenir la disposition de l'article 96 de nos Statuts, d'après laquelle les couvertures imprimées et grands titres sont exclusivement à la charge des auteurs.

La non-observation de ces articles du règlement a trop fortement contribué à obérer notre situation pour que la décision du Conseil ne soit pas entièrement approuvée par l'assemblée générale.

Le second point noir qu'il me reste à vous signaler, pour être moins urgent et moins criant, n'est pas moins douloureux. Maintes fois notre dévoué Secrétaire général a appelé notre sérieuse attention sur le danger qu'il y a à laisser tout le fardeau du Secrétariat et toute la besogne d'initiative peser sur un seul homme. Tout récemment encore, à propos d'une circonstance d'ordre familial qui vous est bien connue, notre Secrétaire a renouvelé ses instances et nous a de nouveau annoncé qu'il ne lui serait plus possible de consacrer, comme par le passé, tout son temps et toute son activité à notre Société. Tous nous connaissons trop son dévouement pour craindre qu'il nous abandonne. Trop de liens d'affection invétérée l'attachent à nous pour qu'il puisse renoncer à exercer vis-à-vis de la Société ce rôle actif qui est un des principaux facteurs de sa prospérité. Mais il y aurait cruauté de notre part à ne

corrigées par les auteurs, qui, selon qu'ils habitent la Belgique ou l'étranger, sont tenus de les renvoyer endéans les cinq ou huit jours au Secrétaire général. Ces délais écoulés, le Secrétaire est autorisé à passer outre et à donner le bon à tirer.

ART. 93. — Les frais de *remaniements extraordinaires*, c'est-à-dire non compris dans la *moyenne* admise dans le contrat avec l'imprimeur et dont les frais sont englobés dans le prix réglementaire de la feuille d'impression, sont *exclusivement à la charge des auteurs*.

**Ceux-ci, dans leur propre intérêt, sont donc invités à fournir des manuscrits non sujets à des remaniements, ni à des corrections nombreuses et successives.**

ART. 94. — Les auteurs ne peuvent réclamer plus de deux épreuves en placards ni plus d'une épreuve de mise en page.

ART. 95. — Les auteurs de travaux et d'articles insérés, soit dans les *Mémoires*, soit dans les Procès-Verbaux des *Bulletins*, ont droit gratuitement à *cinquante* tirés à part conformes aux prescriptions réglementaires.

ART. 96. — Outre les exemplaires qui leur sont délivrés gratuitement, tous les membres de la Société ont le droit d'obtenir des tirés à part de leurs travaux, en nombre illimité, d'après un tarif aussi réduit que possible, arrêté par le Conseil.

*Les couvertures imprimées et grands titres sont exclusivement à la charge des auteurs.*



pas prendre en considération la situation nouvelle qui est faite à notre Secrétaire. Il y a d'ailleurs, comme il l'a dit, un vrai danger à laisser les destinées d'une Société trop exclusivement suspendues à la merci d'une seule personnalité. Nous sommes tous périssables, et tout en gardant l'espoir fondé d'une longue et fructueuse collaboration de notre dévoué Secrétaire, nous ne saurions envisager sans crainte, même l'éventualité d'une maladie qui, en le tenant écarté de nos affaires, suffirait pour introduire un trouble grave dans nos rouages.

Vous avoir signalé à nouveau le danger suffira, Messieurs, je l'espère, pour que vous preniez une décision définitive. C'est l'heure des situations critiques qui fait naître les grands dévouements, et qu'il se lève donc celui qui ne craindra pas d'assumer sur ses épaules une partie du lourd fardeau du Secrétariat.

Vous le voyez, Messieurs, l'histoire des sociétés n'est, comme celle des individus, qu'heur et malheur, mais nous saurons trouver dans nos succès de quoi marcher allègrement et toujours plus rapidement dans la voie du progrès.

X. STAINIER.

### APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE 1903 ET RAPPORT DU TRÉSORIER.

M. le *Trésorier* donne lecture de l'exposé suivant :

#### Mouvement des fonds de la caisse, année 1903.

##### Recettes.

Reprise de l'encaisse du 31 décembre 1902 . . . . .	fr.	330	85
Cotisations et droits d'entrée des membres . . . . .		6,430	»
Vente du <i>Bulletin</i> et abonnements aux publications . . . . .		1,683	75
Subsides de l'État belge (loi du 27 décembre 1902) . . . . .		1,000	»
Subside de la province de Brabant, pour 1903 . . . . .		1,000	»
Subside de la ville d'Anvers, pour 1903 . . . . .		500	»
Subside des Charbonnages belges (Agrappe), pour la Section du Grisou. . . . .		500	»
Location de la bibliothèque au Ministère du Travail . . . . .		300	»
Subside de M. Schulz-Briesen, pour publications. . . . .		123	14
Comptes d'ordre . . . . .		97	03
Intérêts des réserves et fonds temporairement placés. . . . .		774	64
Retrait des fonds placés à intérêt. . . . .		5,432	»

TOTAL. . . . .fr. 18,171 41

**Dépenses.**

Impression, planches et distribution du <i>Bulletin</i> . . . . .	fr.	12,540	47
Personnel du Secrétariat et de la bibliothèque. . . . .		1,400	»
Frais généraux : séances, excursions, ports, poste, papeterie, etc. . . . .		953	21
Acquisition d'appareils (Section du Grisou). . . . .		1,572	21
— de diapositives (pour séances). . . . .		40	06
		<hr/>	1,612 27
Frais de la Section du Grisou : déplacements, papiers photographiques, etc.		899	62
Pour la bibliothèque : reliures, abonnements et divers. . . . .		141	08
Comptes d'ordre . . . . .		97	03
		<hr/>	Fr. 17,643 68
Encaisse au 31 décembre 1903. . . . .		527	73
		<hr/>	BALANCE. . . .fr. 18,171 44

**Bilan au 31 décembre 1903.****Actif.**

Encaisse. . . . .	fr.	527	73
Valeur du portefeuille, pour les réserves statutaire et du grisou . . . . .		8,695	25
Débiteurs, cotisations. . . . .		309	55
— publications . . . . .		282	»
— subsides (province d'Anvers). . . . .		500	»
		<hr/>	1,091 55
TOTAL. . . .fr.		40,314	53

**Passif.**

Réserve statutaire inaliénable . . . . .	fr.	8,600	»
Créditeurs divers . . . . .		865	50
Prévisions pour solde des publications, 1903 inclus. . . . .		2,000	»
Réserve du Grisou . . . . .		1,728	37
		<hr/>	TOTAL . . . .fr. 13,193 87

Le passif l'emporte donc de fr. 2,879.34!

Cette situation financière déplorable serait fortement atténuée si nous avions pu toucher les subsides arriérés de l'État belge sur lesquels nous comptons. Mais, quoique notre Société liquidant l'arriéré de ses publications, ait fait au Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique le versement du nombre convenu d'exemplaires du *Bulletin*, pour toutes les années entièrement publiées, nous avons perdu, ensuite de correspondance échangée à ce sujet entre l'Administration de l'État belge et notre

Bureau, l'espoir de toucher les deux mille francs qui auraient dû être liquidés sur les budgets passés.

Il serait donc bien équitable que l'État belge nous accordât ces deux mille francs à titre de subside extraordinaire. Espérons encore que nos démarches en cette voie aboutiront favorablement.

### Budget de 1904.

#### Recettes.

Cotisations des membres. . . . .	fr.	5,200	»
Abonnements aux publications. . . . .		360	»
Subside de l'État belge. . . . .	1,000	»	
— de la province de Brabant. . . . .	1,000	»	
— de la province d'Anvers. . . . .	500	»	
— de la ville d'Anvers. . . . .	500	»	
		3,000	»
Intérêts des réserves . . . . .		240	»
Loyer de la bibliothèque . . . . .		300	»
		<hr/>	
TOTAL . . . . .	fr.	9.100	»

#### Dépenses.

Rembourser aux réserves. . . . .	1,633	12	
Tome XVIII du <i>Bulletin</i> . . . . .	4,500	»	
Employés du Secrétariat et des bibliothèques . . . . .	1,420	»	
Conférences et excursions. . . . .	250	»	
Abonnements à des périodiques et reliures . . . . .	210	»	
Frais généraux divers. . . . .	1,086	88	
	<hr/>		
BALANCE . . . . .	fr.	9,100	»

**Carte pluviométrique.** — L'état de la caisse particulière de cette rubrique est resté sensiblement stationnaire; il s'est augmenté en 1903 de fr. 9.40 par vente de quelques exemplaires aux membres de la Société de Géologie.

### Session annuelle extraordinaire de 1904 et programme des excursions de l'année.

Sur la proposition du Conseil, il est décidé d'organiser, pour la session annuelle extraordinaire de 1904, une *excursion à l'île de Wight* sous la direction de M. J. Starkie Gardner. Celui-ci, sur les instances de la Société, et malgré son âge avancé, a consenti à diriger cette course

qui, de l'avis de l'assemblée, aura lieu vers la seconde quinzaine du mois de juin.

En présence du nombre d'adhésions déjà recueillies, le Bureau est autorisé à faire toutes les démarches nécessaires pour l'organisation de cette excursion, dont M. *Van den Broeck*, aidé d'une carte, trace le programme dans ses grandes lignes et fait ressortir tout l'intérêt.

Au point de vue des excursions ordinaires, des courses d'un ou de deux jours sont inscrites au programme pour l'étude du Silurien dans la vallée de l'Orneau et celle du Houiller dans la Campine; la vallée de la Lesse et Furfooz, sous la direction de MM. Jacques, Rahir et Van den Broeck, et la région de Couvin et Givet, sous la conduite de M. Bayet, pourront également fournir l'objet d'une excursion d'un ou de deux jours.

Si les circonstances et le temps le permettent, d'autres courses seront encore proposées dans le courant de l'année, indépendamment de celles qu'organisera le Congrès historique et archéologique de Belgique, qui se tiendra à Mons en 1904.

Ces diverses propositions sont adoptées par l'Assemblée.

### ÉLECTIONS.

L'ordre du jour appelle ensuite les élections.

#### Élection d'un membre honoraire :

Est élu *par acclamation* : M. *J. J. H. Teall*, président de la Société géologique de Londres, directeur général des Services géologiques de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres, précédemment membre associé étranger.

#### Élection d'un membre associé étranger :

Est élu à l'unanimité : M. *de Montessus de Ballore*, chef d'escadron, commandant le bureau de recrutement à Abbeville.

#### Élection de quatre Vice-Présidents :

Sont élus : MM. Harzé, Kemna, baron van Erthorn et Willems.

#### Élection d'un Secrétaire général :

Est réélu : M. Van den Broeck.

**Élection d'un Trésorier :**

Est réélu : M. le Dr Gilbert.

**Élection d'un Secrétaire (adjoint au Secrétariat général) :**

Est élu : M. Lejeune de Schiervel.

**Élection de trois délégués du Conseil :**

Sont élus : MM. Jacques, Mourlon et Rutot.

**Élection de trois membres du Conseil :**

Sont élus : MM. Cornet, De Schryvere et Van de Wiele.

**Élection des membres du Comité de vérification des comptes :**

Sont élus : MM. Fievez, Mathieu et Weyers.

**COMPOSITION DU BUREAU, DU CONSEIL ET DES COMITÉS.**

Par suite des élections ci-dessus indiquées, le Conseil (1) est constitué ainsi qu'il suit pour l'exercice 1904 :

*Président :*

**X. Stainier.**

*Vice-Présidents :*

**E. Harzé, Ad. Kemna, baron van Ertborn, J. Willems**

*Secrétaire général :* **E. Van den Broeck.**

*Secrétaire :* **Ch. Lejeune de Schiervel.**

*Trésorier :*

**Th. Gilbert.**

*Bibliothécaire :*

**L. Devaivre.**

*Délégués du Conseil :*

**E. Cuvelier, V. Jacques, M. Mourlon et A. Rutot.**

*Membres du Conseil :*

**J. Cornet, F. De Schryvere, J. Kersten, C. Malaise,  
H. Rabozée et C. Van de Wiele.**

(1) Le Bureau est constitué par le Président, les quatre Vice-Présidents, le Secrétaire général, le Trésorier et les quatre délégués du Conseil.

## COMITÉS SPÉCIAUX.

*Comité de vérification des comptes :*

**Ch. Fievez, E. Mathieu et J. Weyers.**

*Comité des publications :*

**E. Cuvelier, V. Jacques et G. Jottrand.**

*Comité des matériaux de construction :*

*Président : J. Willems.*

*Membres :*

**Gillet, Rabozée, Van Bogaert et Van Ysendyck** (*Secrétaire*).

*Comité permanent d'études du grison :*

(Voir les listes spéciales détaillées.)

— La séance est levée à 9 h. 45 m. et est suivie de la séance mensuelle de février 1904.

